

Mairie de Villiers-en Désœuvre, le mardi 28 avril 2026.

Madame la Maire, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Nous vous remercions de nous donner la parole. Nous parlons aujourd'hui au nom de 2 associations et d'un collectif qui sont résolument opposés au projet de méthanisation à Villiers-en-Désœuvre. Pour rappel, une pétition avait aussi récolté 941 signataires contre. Comme vous le savez, le projet de méthanisation sur notre commune reste un sujet de préoccupation majeure pour de nombreux habitants de Villiers-en-Désœuvre.

De nombreux riverains sont inquiets de la reprise du projet car ils savent que la vie dans notre village ici, particulièrement au Hameau de CHANU mais également à BREUILPONT, BUEIL et à VILLIERS-EN- DESOEUVRE, serait durablement altérée en raison des dangers liés à ce site et ils savent aussi que la valeur de leur maison serait inévitablement impactée par l'implantation de ces installations dont le caractère industriel n'est plus contesté sur le site qui a été choisi.

D'autres sont préoccupés par le fait que l'agrément, l'usage et même la destination de ce lieu de promenade (sentier de la découverte - dans le sillon des agriculteurs) seraient irrévocablement remis en cause. Ce parcours avait été créé, rappelons-le, par les agriculteurs locaux qui se disaient soucieux de la « préservation de l'environnement » et de l' « héritage de l'agriculture séculaire » comme l'affirment leurs panneaux installés à Chanu il y a plusieurs années ! Si le projet de méthanisation aboutit, le site retenu, à tant d'égards exceptionnel par son histoire pour l'agrément des promeneurs, serait irrémédiablement détruit.

Faut-il encore rappeler : ce site est aussi celui de la Commanderie templière du XIIème siècle, de la Chapelle de Chanu, des lavoirs et des sources. Et n'oublions pas les vestiges, récemment mis au jour par les archéologues, d'un vaste site funéraire protohistorique qui sera englouti sous le béton et le plastique !

Des préoccupations ont en outre été exprimées en ce qui concerne les voies d'accès et les trafics. Cette question concerne la sécurité publique et celle des riverains et visiteurs - adultes et enfants - lors de leurs déplacements mais aussi l'impact sur leur santé du fait des poussières, vibrations et du bruit près des habitations. Qui sera responsable en cas d'accidents ?

Des Villieraises et Villierois s'interrogent aussi sur la compatibilité de ce projet avec la politique générale du PLU de notre commune ; en effet, il y est écrit, entre autres ici et là :

- *Dans le cadre de cette politique, Villiers-en-Désœuvre n'est pas identifiée comme territoire pouvant accueillir une activité économique d'importance.*
- *La commune ne dispose pas d'une offre économique (artisanale, industrielle) très structurée et n'a pas pour ambition de la développer.*
- *La commune souhaite également éviter de perdre son identité.... Les élus se donnent pour objectif de conserver les traits identitaires du village, les éléments paysagers et patrimoniaux vecteurs d'attractivité et de qualité de vie.*
- *Les élus n'ont toutefois pas de volonté à maintenir une zone économique artisanale ou industrielle sur leur territoire.*
- *Concernant les zones U et AU : privilégier la destination résidentielle tout en autorisant une mixité fonctionnelle **non nuisante**.*

D'autres habitants de Villiers se posent des questions sur l'intérêt national de fabriquer du gaz rendu beaucoup plus cher que le gaz naturel à l'heure même où le gouvernement veut l'interdire dans certaines constructions à moyen terme et alors que les chaînes de TV dont celles d'état proposent régulièrement des émissions en Prime Time pour alerter les concitoyens sur les risques liés à la méthanisation ; mentionnons par exemple « sur le front » d'Hugo Clément : « Biogaz, l'enfumage », et « Cash investigation » d'Elise Lucet : « enquête sur la méthanisation », « Méthane : Rêve ou Cauchemar ? » sur ARTE, mais aussi « Envoyé spécial, Compléments d'Enquête » ou de nombreux articles de presse dont celui du célèbre (et neutre) mensuel « Que Choisir » : « méthanisation, un beau paradoxe... »

Concernant les dangers, les nuisances et les émanations, ils sont bien réels et écrits par les porteurs du projet eux-mêmes : voici certaines phrases extraites du dossier d'enregistrement de la SAS Energie Bio Normandie, transmis lors de la consultation publique :

- *Conscients que cette activité peut avoir des impacts sur l'environnement...*
- *Risques ATEX (Atmosphère explosive)*
- *En cas de pollution de la surface du site ou de sinistres...*
- *Nuisances liées aux odeurs...*
- *La création et l'exploitation du site peuvent entraîner des impacts négatifs sur la population riveraine....*
- *Les tiers peuvent être impactés par le risque sanitaire et les conséquences d'une explosion ou d'un incendie....*
- *Risques faibles (mais risques quand même) d'être impactés par le bruit, les odeurs émises et la modification du paysage (parce que oui, contrairement à ce qui a été écrit ailleurs, le méthaniseur sera bien visible de certaines habitations)*
- *Les impacts du projet peuvent être négatifs pour les tiers les plus proches....*
- *Emissions de CO2, de protoxyde d'azote, d'ammoniac et de poussières, (et sans compter les fuites de méthane...). À noter que ces gaz sont des sources potentielles de maladies respiratoires et aussi de réchauffement climatique important en ce qui concerne le méthane.*
- Etc....

Le récent renouvellement de ce Conseil Municipal a été marqué par ce débat lors de la campagne électorale. Beaucoup de concitoyens, dont nous faisons partie, ont vu dans votre élection le signe d'une volonté de changement et une sensibilité particulière aux arguments portés par les opposants à ce projet. Vous avez été élus dans un contexte où l'attente de protection de notre cadre de vie et de notre environnement était au cœur des échanges.

Aujourd'hui, alors que vous êtes désormais aux responsabilités, il nous semble essentiel de connaître officiellement la position de la nouvelle municipalité. **Quel est l'avis du Conseil Municipal sur ce projet de méthanisation ? (Favorable ou défavorable).**

Si, comme nous l'espérons, votre avis est défavorable, sachez que nous comptons sur votre soutien actif. Votre aide, tant sur le plan politique que technique ou juridique, serait un levier puissant pour contrer ce projet. Une municipalité qui se positionne clairement est le meilleur rempart pour garantir que l'avenir de notre village ne se décide pas sans l'aval de ses habitants.

Nous sommes prêts à travailler à vos côtés pour défendre l'intérêt commun et demandons aussi la représentation officielle du Hameau de Chanu dans le conseil municipal, Chanu ayant eu d'ailleurs jadis sa propre mairie.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande de clarification.

Le Collectif Environnement Villiers et ses Hameaux